



Crise énergétique : Suresnes double ses efforts avec un nouveau Plan d'Economie d'Energie

Afin de faire face à l'impact de la crise énergétique sur ses dépenses, la ville de Suresnes a établi un plan supplémentaire d'économies d'énergie allant dans trois grandes directions : actions dans les bâtiments, actions sur l'éclairage public, et actions sur les moyens généraux.

La ville de Suresnes n'a pas attendu la crise pour engager une politique volontariste en matière de gestion dynamique de ses consommations énergétiques. L'exemple le plus visible étant l'éclairage public, dont à ce jour 66 % a été passé en LED. A cela s'ajoute une campagne récurrente et forte de travaux de rénovation énergétique de ses bâtiments, avec en particulier le développement de panneaux photovoltaïques ou encore la mise en place de compteurs intelligents et connectés sur le patrimoine municipal.

Hors éclairage public, le coût annuel est de 2,9 millions d'euros, contre 1,9 millions en 2019, compte-tenu de l'augmentation significative du prix des fluides. Le plan d'économies d'énergie lancé aujourd'hui vise donc à réduire encore notre consommation énergétique et à renforcer l'engagement municipal en matière de développement durable en maîtrisant l'impact environnemental du fonctionnement des services de la ville. Celui-ci est mis en œuvre sans augmentation d'impôt.

« *Suresnes fait depuis longtemps des efforts en matière d'économies d'énergie et de développement durable grâce à une politique très volontariste. La crise énergétique nous pousse d'autant plus à revoir nos habitudes de consommation et de déplacement car nous n'avons pas de leviers d'action sur les prix. Nous devons donc aller plus vite et plus loin pour réduire significativement notre consommation énergétique durablement* », résume le Maire Guillaume Boudy, Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, [qui s'est adressé aux habitants dans un message vidéo](#).

Parmi les nouvelles mesures adoptées :

- Diminution de l'intensité lumineuse à 50 % des éclairages équipés des modules le permettant et de 20 % dans certaines rues nécessitant plus de luminosité (aux abords des gares ou dans les zones de forte végétation) et réalisation d'une cartographie des rues.
- Arrêt des éclairages plus tôt de certains équipements culturels (médiathèque, musée)
- Limitation de la période des illuminations de Noël et arrêt après minuit des illuminations non reliées à l'éclairage public.
- Extinction de l'éclairage à la fermeture des parcs.
- Décalage de l'allumage du chauffage le plus tard possible dans tous les bâtiments et respect strict des 19° réglementaires (21° dans les crèches) dès la remise en route.
- Fermeture de la piscine durant 1 mois.
- Sensibilisation des agents et des habitants aux écos-gestes (ateliers en novembre 2022).

À plus long terme, en complément des investissements déjà réalisés sur le déploiement du photovoltaïque, d'autres pistes sont à l'étude dans le domaine de la biomasse, de la microméthanisation, ou des pompes à chaleur. Il s'agit de faire de Suresnes une ville à neutralité carbone.